



Distributeur



MOQUETTE MARINE TUFT

Les moquettes MARINE TUFT sont produites en Australie et distribuées en France par Bonaventura Yachting SAS. Elles répondent normes AWTA applicables aux Moquettes Qualité Extérieure Marine.

FICHE TECHNIQUE MOQUETTE MARINE TUFT

- Fibre : 100% Qualité Marine Polypropylène traitée spécialement contre l'agression des UV.
- Supports : Polypropylène Qualité Marine et colle spécifique
- Dimensions : Largeur standard, en 2 m et 4 m en fonction des coloris (détaillé sur le site)
- Poids : 1,4 kg/m²
- Type d'usage : environnement marin & domestique
- Tests :
 - Résistance au feu Test AS ISO 9239
 - Résistance aux UV : Test SAE-J1885 et ISO 105.B02
 - Résistance à l'eau salée : Test AS2001.4.E02 (AS ISO 105.E02)
 - Résistance à la chlorure : AS2001.4.11

MISE EN ŒUVRE MOQUETTE MARINE TUFT

1. Pose non collée :

- la moquette Marine Tuft est découpée suivant le gabarit ou la forme souhaitée puis mise en place sur la surface à couvrir.
- Pour améliorer le confort et la durabilité de la moquette, il est fortement conseillé d'installer un renfort/ bordure en périphérie et d'attacher la moquette à la surface par bouton pression.

2. Pose collée :

- la découpe est à faire comme ci-dessus.
- La bordure n'est pas nécessaire mais recommandée.
- Le collage se fait avec une colle moquette pour extérieur.

NETTOYAGE et ENTRETIEN

Pour assurer la propreté et sa durabilité la moquette Marine Tuft doit être régulièrement entretenue.

- **Nettoyage à sec** : sur une moquette sèche, la meilleure façon d'entretenir est d'aspirer régulièrement. L'aspiration enlève la poussière et les autres éléments étrangers mais relève aussi la fibre, améliorant ainsi la durabilité. En cas de pose non collée, un nettoyage régulier de la surface sous la moquette doit être fait.
- **Nettoyage à l'eau** : généralement, un jet d'eau fraîche rapide permet le nettoyage. Périodiquement, faire un nettoyage avec de l'eau tiède et un détergent doux : laisser tremper la moquette dans la solution pour quelques minutes, puis rincer avec de l'eau fraîche et propre des deux côtés de la moquette. La moquette doit sécher en plein air.
- **Taches** : dans tous les cas il est important d'agir rapidement pour obtenir de bons résultats. Si la moquette peut être mouillée, utiliser un détergent doux et de l'eau, frotter légèrement la surface tachée pour faire pénétrer la solution, laisser agir deux ou trois minutes, puis rincer abondamment à l'eau fraîche. Laisser sécher en plein air. Si le nettoyage est fait à sec, utiliser un détachant moquette et suivre les indications du fabricant.

GARANTIE FABRICANT MARINE TUFT

Marine Tuft a pris toutes les mesures pour assurer la plus haute qualité de fabrication possible et le produit fini a été évalué par le Centre de Textile australien (AWTA). AWTA fournit des résultats sur une échelle de notes de 1 à 8 (8 étant le maximum). La moquette Qualité Marine / extérieure fabriquée par Marine Tuft a obtenu une note de 7 à 8 pour la résistance à la dégradation UV, la stabilité de la couleur et l'exposition à l'eau salée. Il s'agit de la meilleure note donnée pour une moquette en polypropylène sur le marché.

Cependant, même si les conditions marines ou extérieures australiennes sont considérées parmi les plus sévères au monde, aucun traitement ne peut procurer une protection totale contre une exposition constante et sévère aux UV : une variation de couleur dans le temps est donc prévisible. Par contre la structure de la moquette ne sera pas affectée.

Ce produit est résistant à la plupart des taches. Il ne doit pas être exposé à une température supérieure à 130 ° C. (Les plaintes montrant une fusion des fils due à une chaleur excessive ne sont pas recevables).

La garantie Fabricant concerne l'usure et la décoloration excessive, la dégradation UV. Les demandes en garantie dans ces domaines seront traitées sur une base prorata (100% la première année, 50% la dernière année) au cours des périodes indiquées ci-dessous. La garantie pour défaut du support (confirmé par Marine Tuft) est valable pour toute la durée appropriée et sans prorata.

La garantie n'est valable que si le produit a été installé et maintenu suivant les recommandations du fabricant. La garantie est limitée au remplacement du matériel fourni ou au montant facturé initialement. Elle ne couvre en aucun cas d'autres dommages ou conséquences.

Pour toutes les réclamations en garantie, Marine Tuft se réserve le droit d'accepter ou de refuser les demandes ou modifier le montant de tout règlement négocié indépendamment des circonstances. Marine Tuft se réserve également le droit d'inspecter tout produit qui fait l'objet d'une réclamation avant de valider une réclamation en garantie.

Période de garantie:

- Intérieur : 5 ans
- Extérieur : 2 ans.

(1ère année fourniture et pose - 2ème année, fourniture seulement)

Si vous avez besoin de renseignements complémentaires, n'hésitez pas à nous contacter directement. Nous sommes là pour vous conseiller.

Rémi Campan

Tél : 06.34.60.46.84

remi.campan@flexiteek-atlantique.com

